



Prix Renaudot des Lycéens – Règlement et Calendrier 2025

Vendredi 05 septembre 2025 à 10h30 à la Médiathèque du Pays Loudunais : sélection des romans par le comité de lecture. Commande par l'association « Les Amis de Théophraste Renaudot » des livres retenus qui arrivent dans les établissements une dizaine de jours après.

Jeudi 13 Novembre 2025 au Lycée Professionnel Marc Godrie de Loudun :

- **9h00-9h30** : Accueil
- **9h30-12h00** : Délibérations des présidents et vice-présidents (ATTENTION : le Prix Renaudot des Lycéens ne peut être décerné au même livre que le prix Renaudot national qui sera connu une semaine avant. Dans ce cas, le roman est éliminé de la sélection. Il faut donc prévoir deux livres à défendre pour les élèves.),
- Bilan des enseignants en parallèle
 - **12h15** : Proclamation du lauréat et repas au restaurant d'application du lycée professionnel pour les présidents et les enseignants.

Jeudi 11 décembre ou Mardi 16 décembre 2025 (en fonction des disponibilités de l'auteur(e)) :

- **14h** : Rencontre avec l'auteur ou l'autrice à l'Espace Culturel René Monory de Loudun.

Règlement du Prix Renaudot des Lycéens

Article 1 : Organismes du Prix Renaudot des Lycéens

Le Prix Renaudot des Lycéens a été créé en 1992 à l'initiative de l'association « Les Amis de Théophraste Renaudot », avec le lycée Guy Chauvet de Loudun. Progressivement d'autres lycées de différentes académies se sont associés au prix. Il est co-organisé par l'association « Les Amis de Théophraste Renaudot », la Communauté de Communes du Pays Loudunais et le SIA EAC (service inter académique éducation artistique et culturelle) de la région académique de Nouvelle Aquitaine.

Il est soutenu par la Région Nouvelle Aquitaine, le Conseil Départemental de la Vienne, la Communauté de Communes du Pays Loudunais, la Ville de Loudun, le Lycée Guy Chauvet, le lycée Marc Godrie, le Crédit Agricole et le Club Richelieu.

Article 2 : Objectifs du Prix Renaudot des Lycéens

L'objectif de ce prix littéraire est de permettre aux lycéens de lire des romans contemporains puis de devenir jurés littéraires, en débattant et en échangeant entre eux et avec leurs enseignants.

Article 3 : Déroulé du Prix Renaudot des Lycéens

- **SÉLECTION : Vendredi 05 septembre**, le comité de sélection du Prix Renaudot des Lycéens choisit dans la liste établie par le jury Renaudot parisien, cinq romans pour le Prix Renaudot des Lycéens. L'association fournit gratuitement et en nombre suffisant aux établissements des séries de livres **dans la limite de 30 exemplaires maximum**. Les lycées organisent librement la lecture ainsi que la valorisation du prix : cafés littéraires, expositions, émissions littéraires, etc.

- **PROCLAMATION : Jeudi 13 novembre**, à Loudun, au lycée Marc Godrie, les délégués des élèves (deux pour chaque lycée) accompagnés de leur professeurs (deux maximum) sont accueillis à partir de 9h00.

>>À 9h30 et jusqu'à 12h00 les élèves délibèrent et le vote final a lieu à bulletin secret en présence de deux adultes référents. Attention, le Prix Renaudot des Lycéens ne peut être décerné au même roman que le Prix Renaudot national. Il faut donc prévoir deux livres à défendre pour les élèves.

Parallèlement une réunion pédagogique conduite par la conseillère académique en écriture-lecture de la DAAC du Rectorat permet aux professeurs (deux par lycée maximum) d'échanger sur leurs actions menées avec les élèves.

>>À 12h15 le (la) lycéen(ne) désigné(e) comme président(e) du jury, élève du lycée Guy Chauvet de Loudun, annonce le résultat du vote, en présence des journalistes, au cours du déjeuner littéraire offert à cette occasion au restaurant d'application du lycée professionnel Marc Godrie.

- **RENCONTRE AVEC LA/LE LAURÉAT.E Jeudi 11 décembre ou Mardi 16 décembre 2025**, l'écrivain lauréat(e) du Prix Renaudot des Lycéens est invité(e) à Loudun pour rencontrer ses lecteurs. Durant cette journée, les élèves ont la possibilité de visiter en matinée le musée Renaudot pour découvrir l'histoire de cet illustre personnage (sur réservation).

>>À partir de 11h45 L'auteur.rice est accueilli.e, dans l'enceinte du lycée Guy Chauvet de Loudun, en présence des officiels et **des deux représentants de chaque lycée** (sauf pour les établissements distants de plus de trois heures de route qui ne peuvent pas se déplacer).

Les professeurs doivent être deux :

→ l'un accompagnant le président et le vice-président de jury au Lycée Guy Chauvet, pour l'accueil officiel, à partir de 11h45 et le repas qui suit, en présence de l'auteur.rice,

→ l'autre accompagnant le reste du groupe au self dans l'un des deux lycées de Loudun puis à l'espace culturel René Monory de Loudun pour la rencontre avec l'auteur.rice.

>>À partir de 14h00, tous les élèves se retrouvent à l'Espace Culturel René Monory, Boulevard du Maréchal Leclerc à Loudun pour une rencontre littéraire avec l'auteur.rice qui se prête aux questions préparées par les élèves. Les professeurs doivent assurer l'encadrement de leurs élèves pendant la durée de la rencontre.

Seuls les établissements distants de plus de trois heures de route peuvent assister à la rencontre en visioconférence

Article 4 : Engagements et Frais à la charge de l'établissement

Le transport des deux élèves pour la délibération finale en novembre, ainsi que celui des élèves participant à la rencontre avec l'auteur.rice en décembre sont à la charge des établissements.

Les repas pris dans les lycées de Loudun sont offerts par les organisateurs. L'achat des ouvrages de la sélection, tel que précisé à l'article 3, est assuré par l'association « Les Amis de Théophraste Renaudot ».

L'établissement inscrit au Prix Renaudot des Lycéens s'engage :

→ **à assurer la présence à Loudun des deux représentants du lycée et de leurs professeurs (dans la limite de deux) pour la PROCLAMATION.** Seuls les établissements étrangers peuvent assister à cette proclamation à distance.

→ **à assurer la présence à Loudun de l'ensemble des élèves engagés dans le Prix et de leurs professeurs (dans la limite de deux) pour la RENCONTRE.** Seuls les établissements éloignés de plus de trois heures de route de Loudun peuvent assister à cette rencontre à distance.

→ **à communiquer** sur sa participation au Prix Renaudot des Lycéens auprès de la presse locale, et par tous autres moyens dont il dispose (réseaux sociaux, site internet de l'établissement, blog, etc.). Les organisateurs peuvent être un soutien sur cette question si besoin. Les organisateurs enverront mi septembre un bandeau récapitulant les logos à faire figurer, ainsi que les documents de communication en format pdf et jpeg.

→ **à produire** des contenus autour de cette participation (photos, murs de mots, enregistrements audios ou vidéos, etc.) et à les transmettre aux organisateurs du Prix Renaudot des Lycéens pour qu'ils puissent en faire la promotion. L'établissement doit veiller à avoir les droits à l'image et à la représentation audio des élèves participants, pour une diffusion papier et numérique. En cas d'absence d'autorisation, les contenus produits ne devront pas faire apparaître les élèves concernés.

→ **à accueillir**, de mi septembre à début octobre, un membre de l'organisation du Prix Renaudot des Lycéens pour qu'il/elle puisse déposer les outils de communication du Prix (marque page, affiche, kakemono, etc.), présenter le Prix et les romans sélectionnés aux élèves et aux professeurs participants.

Article 5 : Modalités de candidature

Les établissements s'engagent pour une durée maximale de 3 ans. Ils peuvent à nouveau candidater après 3 années d'arrêt. Les deux lycées de Loudun ne sont pas soumis à cet article. Les établissements s'engagent à participer à toutes les phases de ce prix littéraire (lectures, proclamation, rencontre avec l'auteur.rice) selon les modalités de l'article 3. **Le non respect d'une de ces phases amènera les organisateurs à ne pas reconduire la participation de l'établissement pour les années suivantes.**